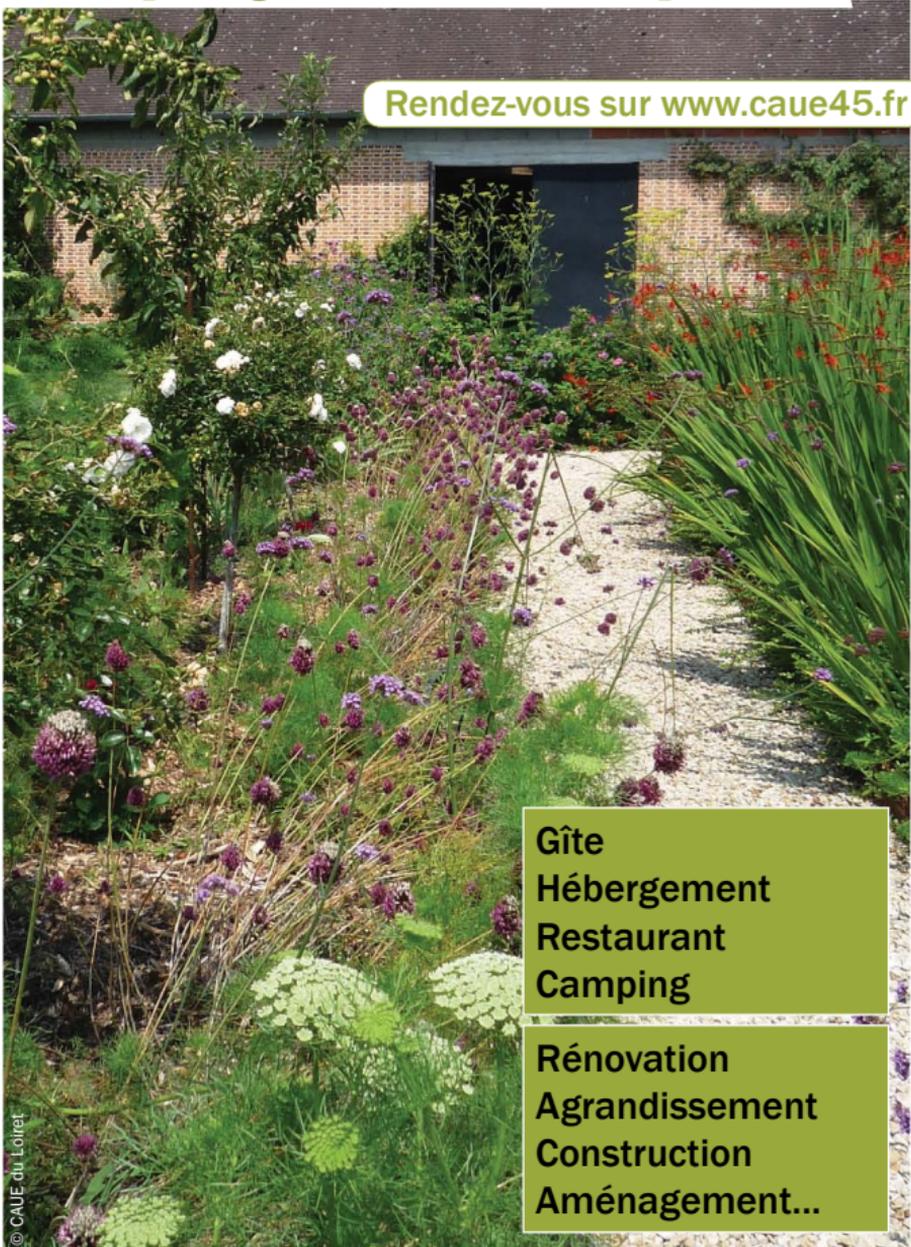


Un projet touristique ?

Rendez-vous sur www.caue45.fr



Gîte
Hébergement
Restaurant
Camping

Rénovation
Agrandissement
Construction
Aménagement...

© CAUE du Loiret

**Rencontrez
les architectes et
les paysagistes conseillers
du CAUE du LOIRET
gratuitement**



CAUE du LOIRET

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement du Loiret
36 quai du Châtelet 45000 Orléans
02 38 54 13 98 - contact@caue45.eu

Pour un conseil efficace, contactez le CAUE le plus en amont possible du projet.

Prenez rendez-vous avec le **formulaire en ligne** sur :
www.caue45.fr

Le conseil a lieu sur le site du projet, au CAUE ou en distanciel. Ensemble, nous échangeons sur vos attentes, vos besoins, le potentiel architectural et paysager du site et du projet.

Insertion du projet dans son environnement, prise en compte du paysage, image de marque et pertinence, évolution et qualité architecturale du bâti, aménagement des espaces extérieurs... nous vous conseillons, et vous orientons sur les démarches nécessaires.

Les conseils du CAUE, ce sont aussi : les actus, les fiches conseils, les dossiers thématiques...



www.caue45.fr

Avril 2022

Les missions des CAUE sont définies par la Loi de 1977 sur l'architecture.

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. (...)

*Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, **sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre** (...). Les interventions du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont gratuites. »*

